

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Rue du Marais 119,
1000 Bruxelles le 27 novembre 2019 à 15h45

La présidente chargée de présider la séance est Madame Georgalis Céline.
Le secrétaire chargé de la rédaction du procès-verbal est Monsieur PETRE Victor.

Présents :

- PETRE Victor
- GEORGALLIS Céline
- CHAVOSHI Sam
- VAN MOLLE Lucas
- SIVAC Franklin
- DEFECHEREUX Clément
- KNIDIL Kawtar
- YERNA Sarah
- STRAET Juliette
- RUSU Roxane
- VERNIERS Chaïmae
- BARDIAU Charlotte
- MASSIN Cédric
- CHANSAY WILMOTTE Elisabeth
- AKTAY Thibault
- BOTMAN Marie
- BRETTON Benjamin
- BENNOUNA Emma
- HERMANS Thomas

Absents non excusés :

- CHABOT Noé
- TIHON ORSOLYA
- FISCHER Marine
- DALLEMAGNE Simon
- STRAET Juliette
- LAMY ARTHUR
- NGANBE Wilfried
- SUBELACK Verena
- GONZALEZ PINTO Bruno
- HEYMANS Laure
- MUNYANEZA Joseph

Procurations :

- DRAELANTS Arthur a donné procuration à SIVAC Franklin
- WATTIEZ Liane a donné procuration à KNIDIL Kawtar
- DURDU Morgane a donné procuration à CHAVOSHI Sam
- DELBEKE VROMAN Elaine a donné procuration à PETRE Victor
- HONOREZ Elie a donné procuration à BARDIAU Charlotte
- LIBOTTE Quentin a donné procuration à YERNA Sarah
- VANNESTE Caroline a donné procuration à GEROGALIS Céline

- NASSIRI Sami a donné procuration à MASSIN Cédric
- DE PATOUL Adélaïde a donné procuration à DEFECHEREUX Clément
- POIVRE Sylvain a donné procuration à RUSU Roxane

Invités :

- SYDOR Matteo
- SALMAIN Manon
- TOUHAMI Sofia
- MAN Alex
- OUSMANE Tamara
- SANDERS Pierre-Alexandre
- PELIA Marc

Après avoir vérifié les procurations et constaté que l'Assemblée était en nombre pour siéger, le président ouvre la séance à 16h02.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

Le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- 1) Accueil ;
- 2) Approbation de l'ODJ ;
- 3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente ;
- 4) Selon les motifs de l'Assemblée Générale ordinaire :
 - A) Démission du vice-président animation et élection d'un nouveau vice-président animation
 - B) Démission et élection d'un nouveau commissaire KAP
 - C) Admissions et démissions
 - D) Choix d'un docteur honoris causa
 - E) Représentation
 - F) Local
 - G) GT sexisme et harcèlement
 - H) Trésorerie
 - I) Lettre à l'AG
 - J) Varias

Résolutions :

1) Accueil et mot du président :

Le président accueille les membres et introduit l'assemblée générale.

2) Approbation de l'ordre du jour :

Les membres de l'assemblée générale rajoutent le point démission et mandats externes à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale.

3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente :

Le procès-verbal de l'assemblée générale précédente est approuvé à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

BENNOUNA Emma est élue à l'unanimité par les membres pour présider la prochaine Assemblée générale.

4) Selon les motifs de l'Assemblée Générale extraordinaire :

A) Démission du vice-président animation et élection d'un nouveau vice-président animation :

La démission de DRAELANTS Arthur de son poste de vice-président animation est approuvée à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale.

CHAVOSHI Sam présente sa candidature au poste et élu à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale.

B) Démission et élection d'un nouveau commissaire KAP :

La démission de DECEUNINCK Geoffroy de son poste de commissaire KAP est approuvée à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale.

MASSIN Cédric se présente au poste de commissaire KAP.

Cédric : Je suis le seul membre de la commission KAP, j'ai une bonne entente avec les KAP et je leur en ai déjà parlé.

Victor : Tu n'es pas dans les KAP, tu penses que ça pose problème ?

Cédric : Je suis présent aux activités, j'habite Bruxelles et j'ai un bon contact avec tous les KAP.

MASSIN Cédric est élu à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale au poste de commissaire KAP.

C) Admissions et démissions

TOUHAMI Sofia se présente en tant que membre effective, elle est déjà membre adhérente de la commission media et veut en faire plus pour le CAU.

Victor : Pourquoi tu veux être membre effective ?

Sofia : Je veux avoir la possibilité de m'investir plus profondément, rejoindre les GT et participer à tous les projets du CAU.

Sam : Tu t'impliques déjà beaucoup (déléguée, membre adhérente), qu'est ce qui te motive vraiment ?

Sofia : Le rôle d'un.e membre adhérent.e est un travail de surface, si je deviens effective, j'aurai plus de légitimité.

SYDOR Mattéo se présente

Mattéo : J'ai la volonté d'aider le sport, d'apprendre des choses, de me développer en tant que personne, je veux aider la commission soirée. Je veux aussi avoir un autre point de vue par rapport aux soirées, je veux rendre au lieu de profiter. J'ai un projet pour la radio : faire une revue sur les équipes de sport de l'université.

Sam : Es-tu prêt à t'investir dans les autres projets du CAU ?

Mattéo : Ça dépend de plusieurs facteurs et de ma motivation pour l'activité.

Chaimae : Es-tu prêt à donner de ton temps ?

Mattéo : Oui.

Thomas : Tu es dans une équipe de sport ?

Mattéo : Oui, celle de football.

Thomas : Il faut de l'aide en sport.

Sam : Pourquoi tu veux t'impliquer plus au CAU, qu'est-ce que t'as vu qui t'a plu ?

Mattéo : Il y a une bonne ambiance et c'est travail sérieux, j'aime aider les gens.

OUSMANE Tamara se présente.

Tamara : J'ai la volonté de m'impliquer, c'est une volonté à saisir, je connais le CAU, j'ai vu comment vous travaillez, votre dynamique, vos idéaux et je veux participer à ça. J'ai conscience du travail à faire, je suis déjà membre adhérente dans la commission culture et co-rédactrice en chef du marais. Je veux me faire un esprit critique et agir.

Sam : Elle fait un boulot monstre pour le Marais.

Cédric : Le travail dans le Marais ne t'empêchera pas pour tes responsabilités dans le CAU ?

Tamara : Non, le Marais est en dehors du CAU, je ne serai pas débordée, j'ai une année allégée. Je compte investir mon temps libre dans quelque chose d'utile.

MAN Alex se présente.

Alex : Je suis membre adhérent de la commission media, j'ai découvert le CAU, je veux aussi participer aux projets, apporter de l'enthousiasme et un esprit de cohésion.

Emma : Quels sont tes projets ?

Alex : Je veux continuer dans la commission média et travailler les projets en cours, apporter mon aide à tous les autres projets comme com sport (rugby) et découvrir les autres projets pendant l'année.

Sam : Que penses-tu de la charte sur le sexisme ? Apparemment tu aurais tenu des propos misogynes tels que la phrase dite à Kawtar : « Tu sais si certaines femmes se font frappées, c'est car elles l'ont un peu cherchée ».

Alex : Cette charte est une évidence, c'était dans un contexte humoristique.

Sam : C'était un contexte et une discussion sérieuse.

Alex : C'était de l'humour et je pense que la femme et l'homme sont égaux.

Les membres de l'assemblée générale passent au vote (voir feuille des résultats).

TOUHAMI Sofia est élue membre effective par les membres de l'assemblée générale.

OUSMANE Tamara est élue membre effective par les membres de l'assemblée générale.

SYDOR Mattéo n'est pas élu membre effectif par les membres de l'assemblée générale.

MAN Alex n'est pas élu membre effectif par les membres de l'assemblée générale.

Présentation par vidéo conférence de TASSOU Julie amie de Elisabeth pour le poste de suppléante au conseil social.

Julie : Vous voulez savoir quoi ?

Céline : Qui tu es et pourquoi tu veux être dans le conseil social ?

Julie : C'est pour aider Elisabeth, je suis quand même de temps en temps à Saint Louis.

Lucas : Si Elisabeth ne sait pas venir à un conseil, sais-tu y aller et sais-tu venir dans la semaine pour préparer le conseil si tu es prévenue à l'avance ?

Julie : Oui mais il faut me prévenir bien à l'avance.

Lucas : Le conseil social est très important, car il y a des sujets très sensibles, tu t'engages à respecter la position de l'assemblée générale du CAU ?

Julie : Oui.

TASSOU Julie est élue à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale comme suppléante pour le conseil social.

D) Choix de docteur Honoris Causa :

Lucas : Le conseil d'administration de l'université a décidé que tous les membres de la communauté universitaire puissent proposer un nom pour le docteur Honoris Causa. Ce serait bien que le CAU, de manière collective, propose un nos représentant les valeurs de l'université, elle semble soutenir la cause du refinancement étudiant. Je propose de proposer l'étudiant qui s'est immolé par le feu en France pour protester contre la précarité étudiante. Il n'y a pas beaucoup de chances que l'université accepte. Symboliquement c'est important qu'on le propose.

Elisabeth : Qui prend les insignes ?

Lucas : Ce sera à titre posthume ou à un représentant de l'UNEF.

Clément : Le docteur honoris causa est pas censé illustrer un travail et non un acte ?

Roxane : C'est un symbole qu'il n'ait pas pu continuer ses études, ce serait honorifique.

Elisabeth : Il a travaillé comme représentant étudiant, il n'a pas obtenu tout ce qu'il voulait.

Lucas : L'important c'est la symbolique afin de montrer quelle est notre priorité : les conditions de vie étudiante.

Céline : On devra expliquer pourquoi on le propose lui.

L'assemblée générale vote. Les résultats sont 19 pour, 2 contre, 5 abstentions.

L'étudiant s'étant immolé par le feu à Lyon sera proposé par le CAU comme docteur honoris causa.

Lucas devra écrire les 2 pages et le proposer.

E) Local :

Sam : Suite aux récents événements (local non lavé et interdiction d'y accéder pendant 7 jours), je propose qu'on mette en place une tournante pour le nettoyage du local.

Franklin : Ce serait bien de laver le local à l'eau une fois par mois.

Céline : On devrait imposer une alternance, toutes les 3 semaines 3 personnes s'en chargent et sanctionner s'ils ne nettoient pas ou leur faire un avertissement.

Sam : Non, on ne fait pas de sanction, si quelqu'un ne vient pas, les 2 autres membres seront pénalisés.

Kawtar : Si vous venez de manière quotidienne dans le local, rangez et nettoyez derrière vous. Je ne suis pas votre mère. C'est une question de savoir vivre car on est une collectivité.

Thibault : Si la personne ne vient pas, on la sanctionne.

Sam : Non, pas de sanction, toutes les 3 semaines 3 personnes différentes.

Chaimae : Je m'engage à acheter le matériel de nettoyage.

Victor : Si une personne ne vient pas, elle doit le refaire la fois suivante, si elle ne vient encore pas, elle sera convoquée par le bureau.

Les membres de l'assemblée générale votent pour la proposition de Victor avec 21 pour et 6 abstentions.

Sam et Kawtar s'occuperont de mettre en place le calendrier.

F) Représentation :

Lucas : La note absorbante ne concerne que la faculté ESPO. Jadoul poussait pour un décret interprétatif, Le décret paysage sera réouvert. Le bureau a rencontré les délégué.e.s de droit pour les inciter à poser la question lors du conseil facultaire vendredi prochain.

Emma : J'avais un professeur qui est passé à la note géométrique et ça donne même résultat que la note absorbante.

Lucas : Il faut poser la question en conseil enseignement pour la prolongation de session, Saint Louis ne le fait presque plus. Ça pose des problèmes. Le point sera apporté en conseil facultaire et de l'enseignement pour qu'on puisse informer les étudiant.e.s.

G) GT sexisme et harcèlement :

Kawtar : Les filles inscrivez-vous au GT sur le sexisme ! On a déjà assez de garçons.

Sam : Le harcèlement a lieu tous les jours, inscrivez-vous aussi pour le GT harcèlement. Ça permet de sensibiliser les gens.

Alex : L'université a déjà pris position ?

Sam : Non.

H) Trésorerie :

Chaimae : En ce qui concerne la soirée poker on est en perte de 200 euros à partager avec le CSL. Comme vous le savez on est désormais sponsorisés par l'entreprise du père de Pierre-Alexandre et en répondant à un sondage, on a gagné 232 euros. Faites les sondages jusqu'au bout, on aurait pu gagner plus d'argent. Ce n'est pas fini, on aura encore des projets avec eux mais soyez plus actifs. L'événement pour le musée est lancé, celui pour le théâtre arrive.

Thibault : Pour la brochure, j'attends encore le SOAR.

I) Lettre à l'AG :

Céline : lit la lettre. Les personnes ici ne sont pas concernées par cette lettre.

S'en suit un débat.

J) Varias :

Kawtar : Le 6 décembre a lieu l'assemblée général de Noël, n'oubliez pas la cacahuète et dites à ceux qui n'ont pas pioché de piocher.

Céline : Tout le monde doit y venir.

Clément : N'oubliez de retirer vos affiches une fois les événements passés.

Roxanne : On a lancé l'événement Dali Magritte, partagez !

Chaimae : Arrêtez de chipoter avec vos stylos !

Pierre-Alexandre : J'ai un poste dans 2 boîtes qui font des études de marché, on a déjà collaboré avec le CAU. On veut continuer de travailler ensemble. On a un panel citoyen de 20 000 personnes et on cherche 10 000 personnes pour agrandir ce panel. Ce serait rémunéré pour chaque personne qui rentre dedans. C'est un bon moyen de faire de l'argent pour le CAU.

Sam : Le CAU a beaucoup de projets qui nécessitent de l'argent, et des projets sont bloqués faute de moyens. On a besoin d'argent pour développer toutes les commissions.

Chaimae : On a 22 euros dans la caisse animation, donc c'est important.

Pierre-Alexandre : Pour ce panel citoyen, on n'accepte que des projets qui selon nous font avancer la société.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève l'assemblée générale à 17h26.

Le secrétaire est chargé de rédiger le procès-verbal de l'assemblée générale qui sera envoyé en même temps que la convocation à la prochaine Assemblée Générale extraordinaire pour être approuvé en même temps que celle-ci.

PETRE Victor
Secrétaire Général